



Note d'information relative aux visas nationaux

Visas pour les séjours de recherche (article 18d de la loi relative au séjour des étrangers en Allemagne – AufenthG)

Remarques générales

- Les documents non délivrés en allemand doivent être présentés accompagnés d'une traduction en allemand effectuée par un traducteur agréé. Cette règle ne s'applique pas à la page d'identité du passeport.
- Les certificats, diplômes ou documents similaires fournis doivent être des originaux avec apostille / légalisation des signatures apposées. Les originaux vous seront restitués après le traitement de votre demande.
- **La durée régulière de traitement des demandes de visa est d'environ trois mois**, mais peut être plus longue dans certains cas.
- Les réservations de billets d'avion ne sont pas nécessaires pour faire une demande de visa. Ne réservez votre billet qu'après obtention de votre visa.
- La représentation à l'étranger se réserve le droit de demander d'autres pièces.
- Les dossiers de demande incomplets retardent la procédure et peuvent entraîner un refus de la demande.
- **Nous vous prions de ne pas vous enquérir de l'état d'avancement de votre dossier avant l'expiration de la durée régulière de traitement de votre demande.** Cela engendre en effet un surcroît de travail important pour le service des visas auquel il n'est pas possible de répondre.

Informations générales

Les chercheurs sont des ressortissants de pays tiers qui

1. sont titulaires d'un grade de docteur ou d'un diplôme universitaire approprié leur donnant accès à des programmes de doctorat et
2. ont été sélectionnés par un organisme de recherche et admis sur le territoire d'un État membre,
3. afin de mener une activité de recherche pour laquelle il est normalement nécessaire d'être titulaire de ce diplôme.

Remarque : En font également partie les doctorants sauf s'ils sont inscrits dans une université allemande pour y suivre, comme activité principale, un programme d'études à temps plein sanctionné par l'obtention du grade de docteur.

Si vous participez à un programme d'études à temps plein, veuillez lire les notes d'information « Visa d'études » et « Visa d'études (doctorat) ».

La liste ci-après vous permet de vérifier, en cochant les cases correspondantes, si votre dossier de demande de visa est complet. Tous les documents figurant sur cette liste doivent être soumis **sous la forme et dans l'ordre** requis.



Mise à jour: Juillet 2022

Check-list pour les demandes de visa

Les documents suivants doivent être tous présentés pour chaque demande.

- Trois Deux (3) [formulaire de demande VIDEX](#), dûment remplis et signés.
- Trois (3) formulaires « Declaration Form N°1 » signés : information en vertu de l'article 54 de la loi relative au séjour des étrangers en Allemagne (AufenthG)
- Le cas échéant, deux (2) déclarations concernant les coordonnées et la procuration, dûment remplies et signées.
- Trois (3) photos d'identité récentes pour passeport biométrique (format : voir le tableau d'exemples de photos).
- Un passeport en cours de validité (signé à la main, avec au moins deux (2) pages vierges).
- Trois (3) copies simples de la page d'identité de votre passeport en cours de validité.
- Original de la convention de recherche signée ou du contrat correspondant conclu avec un organisme de recherche allemand et trois (3) copies.
Certaines informations doivent figurer dans la convention de recherche / le contrat correspondant. Vous en trouverez un modèle [ici](#).
- Justificatifs attestant la qualification : original du justificatif attestant que vous êtes titulaire d'un grade de docteur ou d'un diplôme universitaire donnant accès à des programmes de doctorat (avec feuillet supplémentaire), accompagné de deux (2) copies.
- Original de l'engagement écrit de prise en charge des coûts qui seraient à la charge des pouvoirs publics dans les six mois suivant la fin de la convention d'accueil, accompagné de deux (2) copies – *il pourra y être dérogé si l'activité de l'organisme de recherche est financée en majeure partie par des fonds publics ou si cela répond à un intérêt public particulier.*
- Une confirmation d'hébergement en Allemagne avec adresse complète (ex: contrat de location, réservation d'hôtel ou lettre d'invitation pour un logement privé avec nom, adresse complète et copie du passeport de l'hôte).
- Justificatif attestant que vous disposez de moyens financiers suffisants.

Financement

Pour son séjour en Allemagne, un demandeur doit disposer d'**au moins 947 euros par mois** s'il ne justifie pas d'un contrat de travail. Il peut apporter la preuve de ces fonds à l'aide de la convention d'accueil / du contrat correspondant. Si un contrat de travail est prévu, le demandeur doit justifier d'un montant égal au moins au salaire minimum légal lequel s'élève à **1 647 euros**. Lorsque vous déposez votre demande, vous devez attester que vous disposez de moyens financiers nécessaires pour toute la durée de votre séjour.

En cas de financement au moyen d'un compte bloqué : le compte bloqué doit être ouvert **AVANT** d'effectuer la demande de visa. Lors du dépôt de la demande de visa, **seule la confirmation officielle d'ouverture du compte**, avec indication du montant total versé et du montant disponible mensuellement, est acceptée. Une confirmation ne faisant pas mention de ces montants n'est pas suffisante.



Ministère fédéral
des Affaires étrangères

Mise à jour: Juillet 2022



Mise à jour: Juillet 2022

<input type="checkbox"/> Justificatif attestant une couverture d'assurance maladie suffisante. Si, en tant qu'employé, vous êtes obligatoirement affilié au régime légal d'assurance maladie, veuillez noter que vous ne pourrez en bénéficier que lorsque vous aurez élu domicile en Allemagne et commencé à exercer votre activité professionnelle. En cas d'entrée sur le territoire allemand à une date antérieure, vous devez souscrire à une assurance maladie privée qui vous couvrira jusqu'à la date de début de votre contrat de travail et jusqu'à votre prise en charge par le régime légal d'assurance maladie. Dans leurs conditions d'assurance, les assurances maladie voyage peuvent exclure la couverture dès lors qu'un séjour de longue durée ou permanent est prévu. Veuillez également noter que même les assurances maladie pour les personnes séjournant temporairement en Allemagne peuvent comprendre une exclusion de ce type.
<input type="checkbox"/> Consentement à la notification électronique (Einwilligung elektronischer Bekanntgabe : Informations supplémentaires sur la joignabilité par e-mail) et une procuration (Zusatzangaben zur Erreichbarkeit und Vertretung : un contact alternatif est à prévoir (nom de la personne, n° de téléphone, adresse physique et e-mail) au cas où vous ne pourrez pas récupérer vous-même le résultat de votre demande. Permis de résidence à Madagascar pour les demandeurs d'une nationalité autre que la nationalité malgache.
<input type="checkbox"/> Cette présente check-liste (1 exemplaire)
Droits de visa
<input type="checkbox"/> Les droits de visa s'élèvent à 75 euros et les frais de transport des documents à 80.000 Ariary. Mode(s) de paiement accepté(s) : en Ariary et en espèces
Caractère complet ou incomplet de la demande
<input type="checkbox"/> La demande est complète : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, les informations / pièces manquantes n'ont pas été cochées.
Déclaration en cas de demande incomplète : Il m'a été indiqué que ma demande était incomplète. Je sais que la soumission d'une demande incomplète peut entraîner un refus de ma demande. Je souhaite tout de même déposer ma demande. _____ Lieu, date, signature